

Commune de  
**SAINT-RIGOMER-DES-BOIS**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Pièce n°02

PLU	Prescrit le	Arrêté le	Approuvé le	Exécutoire le
Elaboration du PLU	15/05/2003	23/06/2005	30/03/2006	<b>03 AVR. 2006</b>

**Cabinet Guillerminet**

Géomètres - experts associés

7, rue de Belle-Ile - 72190 Contances - ☎ : 02.43.82.32.00 - Fax : 02.43.52.43.42 - M@ : [GuillerminetSA@wanadoo.com](mailto:GuillerminetSA@wanadoo.com)

## **Le P.A.D.D de SAINT-RIGOMER-DES-BOIS**

La Commune de Saint-Rigomer-des-Bois / 1753ha / 471 habitants

Un cadre de vie agréable / une commune rurale marquée par la forêt du Massif de Percigne / une commune située en périphérie immédiate de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable vise à maintenir le cadre naturel de la commune tout en renforçant l'urbanisation autour du bourg.

### **Préserver le cadre naturel de Saint-Rigomer-des-Bois**

Le cadre naturel de la commune est un atout majeur de la commune, c'est le premier élément qui marque en entrant sur le territoire communal. La forêt est l'élément le plus marquant, mais les haies, les futaies et les arbres remarquables qui ponctuent le territoire structurent également ce paysage verdoyant. Il convient de les maintenir ou de les renouveler si nécessaire.

Le développement de l'urbanisation doit maintenir cette richesse naturelle.

### **Développer le tourisme**

Le tourisme développé sur la commune est essentiellement un tourisme vert. Mis en place par la Communauté de Communes, il est constitué essentiellement de chemins de randonnée (pédestre, cyclable, équestre), et de découverte du patrimoine communal.

Le renforcement de ce tourisme vert et de loisir passe par le développement des chemins de randonnée.

### **Développer l'urbanisation autour du bourg**

La réflexion menée dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement vise à renforcer l'urbanisation autour du bourg.

Un aménagement réfléchi va permettre de maintenir le caractère typique de bourg de Saint-Rigomer, tout en augmentant sa population.

Pour les zones rurales, il faut éviter de nouveaux bourgs.

### **Maintenir l'agriculture sur la commune**

L'agriculture occupe une place importante dans la commune (plus de 60% du territoire hors forêt). Il convient de la protéger de la pression foncière liée au développement urbain et à la transformation des anciennes exploitations en habitations.

### **Développer Saint-Rigomer-des-Bois AVEC les habitants**

Le PADD de la commune de Saint-Rigomer-des-Bois est avant tout le projet des habitants. Ainsi la population va être concerté de façon efficace et transparente tout au long de l'élaboration du PLU. Cette concertation passe par la mise à disposition d'un registre de doléance en mairie, et d'une réunion publique présentant le diagnostic de la commune.